Chronique

CHEZ LES PRIMITIFS

La Croix-du-Var, août 1932.

La pluie, dans la première moitié de juillet, avait fait scandale. C'était une pluie tranquille, tiède, sans un souffle de vent. Dès qu'elle avait cessé, un temps de paradis commençait, frais, clair et embaumé. Mais le soleil aspirant la pluie tombée, le même voile noir s'étendait de nouveau et, dans l'immobilité universelle, on entendait tout à coup les gouttes d'eau sur le mûrier. Cela pouvait durer indéfiniment. Les gens du Nord, qui se désespèrent quand ils voient un seul nuage sur le ciel du Midi, étaient consternés. On leur disait : « Il faudrait un coup de mistral pour balayer tout cela. » Mais le mistral ne venait pas. Les Provençaux, qui n'ont pas le même goût que les touristes pour la terrible sécheresse qui dure de mai à septembre, voyaient sans pessimisme le jour obscurci et l'averse ruisselante. C'était la verdure prolongée, la vigne gonflée de suc. Enfin, disait-on, cette année, il n'y aura pas d'incendies dans les Maures.

C'était trop espérer. Il y a quelques jours, le feu éclatait près du Luc. Il est vrai que l'incendie a été promptement atteint. Mais ceux-là seuls qui n'ont point parcouru ces montagnes s'étonneront que je revienne sur ce terrible sujet. Ici, la trace du feu est partout. En débouchant de Fréjus, on traverse les grandes étendues nues de la Gaillarde : incendie. On arrive à la Garonnette : mêmes épaules grises de rochers, mises à nu par un terrible incendie qui a traversé la route, et dont la volute de fumée noire roulait sur la mer. Un peu plus loin, sur les bords mêmes de la petite rivière, fin de l'incendie de l'an dernier, qui a ravagé, depuis le Plan de la Tour, quinze kilomètres en ligne droite. Derrière Beauvallon, le terrain loti et morcelé ne laisse plus reconnaître qu'à demi les traces de l'incendie qui, dans les temps héroïques où l'hôtel s'élevait dans une forêt déserte, a réveillé les voyageurs. A quinze kilomètres de là, devant l'hôtel Kensington, ancien monastère dans la montagne, on voit des pentes nues qui sont les traînées d'un incendie. Partout, dès qu'on traverse la montagne, on rencontre ces immenses blessures, cette ossature du rocher découverte par le feu. On a d'abord le sentiment que la nature les cicatrisera vite. Une brousse de jeunes pins verdit sur l'emplacement du désastre. Mais, après quelques années, on revoit toujours le flanc du rocher. Les zones détruites s'ajoutent, et le temps viendra où un des plus beaux pays de France sera du gneiss et une brousse.

J'y songeais en suivant hier une route que j'ai connue il y a deux ans tordant ses lacets dans la forêt. Elle va du rocher de Grimaud, forteresse qui défendait le pied sud des défilés, à Collobrières, dans l'ouest. Elle emprunte d'abord le flanc nord d'un vaste ravin entaillé dans les micaschistes. Les pins et les chênes empêchaient de voir cette structure. Aujourd'hui, la roche luisante et désolée se laisse voir, déshabillée de son manteau vert. Un vaste abîme s'ouvre sur la gauche. Le lit d'un torrent enroule son fil blanc sur les roches du fond. On remonte vers la tête du ravin, parmi les plaques grises qui brillent comme du ferblanc. On atteint enfin le fond de la cavité, le bout du monde, le cintre dévasté que le torrent ne réussit pas à remonter. On passe un col et on tombe dans une autre vallée opposée par le sommet, pareillement brûlée, pareillement sinistre. On a franchi plus de dix kilomètres quand les châtaigniers, richesse de cette montagne, les châtaigniers aux marrons de Lyon, commencent à étendre le toit vert de leurs feuilles dentelées.

Même désastre autour du Plan de la Tour; même désastre autour du Cogolin; même désastre entre Ramatuelle et Saint-Tropez. Depuis une douzaine d'années que je viens tous les étés dans ce pays, je vois les places nues s'accroître, se rejoindre, et je suis bien forcé de convenir que si les mesures les plus énergiques ne sont pas prises, nous ne verrons plus ici qu'une armature hérissée de roches sauvages. Les villages prospères qui vivaient du chêne-liège et du pin seront des noms sur les cartes, des masures en ruines, des souvenirs effacés. Le ravinement des torrents d'hiver, débitant ces terrains faciles, dessinera ses traits d'eau-forte au flanc des monts. L'effrayante solitude qui règne sur les marnes au nord d'Embrun régnera ici sur les gneiss. Il est monstrueux de penser que la ruine d'un pays se prépare sous nos yeux, que nous la mesurons chaque année, et que tout se réduit à de vaines plaintes.

Que dis-je ? Cette année même, un nouveau péril apparaît. En suivant la route de la mer de Saint-Raphaël à Sainte-Maxime, on traverse avec stupeur une file de campements nomades. Entendons-nous. Il n'y a rien à dire contre les braves gens qui font du camping. Il y en a toujours eu dans ce pays. J'ai rencontré des colonies sauvages dans les forêts du cap Lardier. A un kilomètre au-dessus de l'hôtel Kensington, sur un plateau désert, l'excellent acteur Beaulieu s'est fait une maison charmante en arrangeant une baraque où des végétariens, nourris de légumes crus, couchaient sur le plancher. Entre Saint-Pons et Sainte-Maxime, au bas d'un terrain de vignes qui s'achève en plage, une femme vit seule sous une tente. Dans la baie d'Héraclée, il y avait l'an dernier un campement qui occupait la corne ouest, et les nomades en slip se ravitaillaient à la pension Saint-Michel. Cette année, deux jeunes gens vivent sous la tente à la pointe est.

Tout cela ne serait rien. Mais il n'y a pas un boqueteau entre la route et la mer où l'on ne voie des installations que je suis bien forcé d'appeler ignobles. Les plus belles des grandes plages désertes sont bordées de villages nègres. Des journaux, des loques et ces éternels croquenots crevés que l'humanité abandonne partout sur son passage font du sable doré un dépotoir infect. D'où viennent ces populations errantes ? Je l'ignore. Le spectacle, quelle que soit la différence des pays, rappelle celui que l'on voit à Paris dans la zone. Des loques sèchent sur des ficelles tendues entre les arbres. Des chaises cannées forment une espèce de salon devant l'ouverture de la tente, qui laisse voir un paysage de seaux de toilette. C'est répugnant, mais encore une fois parfaitement honorable. Sur une table couverte d'un linge de couleur, on voit les apprêts d'un repas. Une tomate est posée près de chaque assiette. La forêt est une immense guinguette de banlieue. Salut, ô sainte démocratie ! Je ne me plaindrai point qu'un peuple en costume de bain participe à ces joies et que des matrones répandues comme des potages soient recueillies dans la toile des fauteuils transatlantiques. Mais, enfin, où ces gens-là prennent-ils l'eau ? On me dit qu'ils la demandent aux fermes et aux hôtels. Je crains que cette aumône ne leur soit versée avec parcimonie. Et quand je parle de l'eau, c'est par respect pour le lecteur. Mais il y a bien d'autres questions que je lui laisse le soin de se poser.. Ceux qui habitent sur le sable peuvent encore les résoudre. Mais ceux qui habitent sur le gneiss aux bancs compacts et durs, que la pioche entame à peine ?

Nous avons, je crois, un sous-secrétariat d'Etat du tourisme. Encore une fois, je ne veux aucun mal à ce peuple économe qui vit l'été sans loyer. Mais ce qui était la fantaisie de quelques solitaires est devenu l'habitude de familles indifférentes au confort. L'Etat leur interdit l'accès de ses forêts qui sont d'ailleurs peu nombreuses. En général, elles s'installent sans demander aucune permission. Je citerai un trait typique. Il y a, à mi-chemin entre Sainte-Maxime et Beauvallon, une assez belle maison, qui, sur une face, ressemble à un fortin, sur l'autre à une villa romaine. Le maître étant venu, reçut la visite d'un de ces nomades qui lui demanda l'autorisation de s'installer à un kilomètre de là, dans un bois appartenant au même propriétaire. Celui-ci, ne se souciant pas qu'on allumât des fourneaux sous ces pins, refusa. « Mais, monsieur, protesta le campeur indigné, j'y ai passé six mois l'an dernier. »

De ces gens de l'âge de pierre, installés au hasard du paysage, il en est qui sont pleins de bonne grâce. Un professeur éminent de la Sorbonne en trouva qui étaient installés à sa porte. Ils exprimèrent poliment leurs regrets. « Si nous avions su que vous deviez venir, dirent-ils, nous serions allés plus loin. » Le sentiment est bon, mais ils sont là. Aucune précaution ne leur est imposée. Ils font le feu comme ils l'entendent, ils débroussaillent s'il leur plaît. Un coup de mistral suffirait à renverser les toiles sur les lampes allumées. Est-ce trop demander qu'une réglementation de ces jeux à la Robinson que ceux qui ont vraiment habité la brousse ne peuvent s'empêcher de trouver ridicules et qui peuvent être dangereux ?

On a, je le reconnais, beaucoup fait pour ce pays-ci. On a élargi les routes. Mais on s'y est pris si malheureusement que le gros des travaux se fait en ce moment, et que les cailloux, les tranchées, les conduites qui attendent d'être enterrées étranglent la route dans le seul mois où les automobiles s'y succèdent en file. On a dragué le port de Sainte-Maxime, mais on a fait cette opération en juillet et en août, de façon à le rendre intenable aux yachts dans la seule saison où ils y vont. Chacun reconnaîtra la coordination qui règne entre nos institutions. Mais la bonne volonté est incontestable. Dans tous les endroits brûlés on a planté des écriteaux qui recommandent aux promeneurs de ne pas mettre le feu. D'autres écriteaux engagent à ne pas couper les arbres au bord des routes. L'idée ne m'en était pas venue. Enfin, *quand on arrive à Fréjus, un placard considérable* vous crie : « Attention aux avions » Le conseil est bon, mais comment faire ?

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

M. Albert Lebrun à Mercy-le-Haut

M. Albert Lebrun, président de la République, accompagné de sa famille et de M. Magre, a assisté hier matin à 10 heures, dans son village natal à la cérémonie commémorative des combats d'août 1914 à Mercy-le-Haut, qui comprenait une messe à la mémoire des victimes militaires et civiles, une visite au monument aux morts et au cimetière.

A 11 h. 30, sur le seuil de son habitation, les membres du comité constitué à cet effet ont offert au président et à Mme Albert Lebrun, des souvenirs concrétisant l'affection de leurs compatriotes. Le président a reçu un vase d'émail d'art de Longwy, œuvre de M. Chevalier. Mme Lebrun a reçu un tableau du peintre nancéien Henri Marchal, ainsi qu'un riche album édité par M. Heck, des arts graphiques de Nancy, renfermant le nom des souscripteurs.

M. Albert Lebrun a remercié avec beaucoup d'émotion.

« Ces souvenirs, a-t-il dit, nous accompagneront à Paris où ils nous rappelleront la petite patrie. Ils nous seront triplement chers, d'abord, parce qu'ils sont l'œuvre d'artistes lorrains réputés, aussi parce qu'ils représentent des paysages familiers du Pays-Haut, et enfin, parce qu'ils émanent de compatriotes et d'amis auxquels nous resterons profondément dévoués. »

A la présidence du conseil

M. Edouard Herriot, président du conseil, a reçu, hier après-midi, au quai d'Orsay : MM. Paul-Boncour, ministre de la guerre; Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, et Léon Meyer, ministre de la marine marchande.

Ajoutons que le président du conseil a également reçu MM. Palmade, ministre du budget, et J.-L. Malvy, président de la commission des finances de la Chambre, avec qui il s'est entretenu de la situation budgétaire et des moyens propres à réaliser l'équilibre du prochain budget.

Le prince de Galles à Cannes

Nous avons annoncé, hier, à nos Dernières nouvelles, l'arrivée à Cannes, à bord du *Shropshire*, du prince de Galles et du prince George d'Angleterre. Descendus à terre à dix heures, les princes anglais ont été accueillis par M. Gazagnaire, maire de Cannes, qui leur a souhaité la bienvenue. Le prince de Galles a remercié en français, puis, avec son frère, s'est rendu à pied devant le monument du roi Edouard VII, au pied duquel ils ont déposé une gerbe de fleurs.

Après quelques instants de repos à leur hôtel, ils se sont rendus au golf de la Napoule.

Signalons que M. Raymond Patenôtre, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a fait remettre au prince de Galles et au prince George un message de bienvenue pour lequel les princes lui ont exprimé leurs remerciements.

Les négociations commerciales franco-américaines

Comme nous l'avons annoncé hier, les négociations préliminaires en vue de l'élaboration d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis ont commencé lundi après-midi au ministère français du commerce. Cette première séance a été consacrée à un échange de vues d'un caractère général. La discussion reprendra vendredi.

Rappelons que, d'après la statistique générale reproduite dans le *Temps financier* de dimanche dernier, nos échanges commerciaux avec les Etats-Unis pendant les sept premiers mois de l'année en cours ont porté sur 1,716 millions, montant des importations américaines en France, et 535 millions 1/2, montant des exportations françaises en Amérique.

Mines domaniales d'Alsace

M. Haguenin, directeur du budget et du contrôle financier, est nommé membre du conseil provisoire des mines domaniales de potasse d'Alsace, en remplacement de M. Villard.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

CÔTE-D'OR. — Réuni hier, le conseil général de la Côte-d'Or a élu président, pour la quatorzième fois, le docteur Chauveau. Après avoir rendu hommage au parti qui a pris le pouvoir, le docteur Chauveau a déclaré :

Comme l'avait nettement prévu, lors de la discussion du budget, le très lucide ministre des finances d'hier, M. Flandin, un redressement financier immédiat s'imposait; le gouvernement l'a annoncé dans sa déclaration, et il l'a résolument tenté. Peut-être, faute d'un temps suffisant pour études et discussions, peut-être, en raison de l'absence forcée des chefs autorisés, il n'a pu le réaliser, pour l'heure, totalement. Du moins, il l'a amorcé et le reprendra en octobre.

Quand, à la recherche des économies, il s'est agi, à la Chambre, de défendre la sécurité de notre pays, le gouvernement a trouvé, autour de lui, les républicains rassemblés, regroupés, la concentration. Vieille formule plus forte que les hommes, qui réapparaît toujours aux heures de péril, et qu'il faudra bien réaliser si nous voulons imposer à tous les sacrifices un peu rudes que réclame le salut de notre pays.

A propos des conférences internationales, le président a déclaré :

Sans doute il faut vivre en solidarité concertée avec l'Europe, avec le monde, mais dans la mesure où les rouages essentiels de notre vie intérieure n'en seront pas troublés et si les intérêts immédiats doivent seuls commander, aucun de nos sacrifices ne doit, semble-t-il, demeurer sans compensation.

Sans doute, à Lausanne nos réparations se sont amenuisées des trois quarts. Sans doute, elles doivent se solder dans un forfait lointain et même problématique; mais, à l'heure présente, était-il possible de faire mieux? Du moins, l'excès même de nos concessions, concessions faites finalement à la renaissance économique mondiale *et à la paix, a réveillé autour de nous, les affaires allemandes* aidant peut-être, une véritable sympathie d'allure positive. L'accord de confiance franco-anglais, auquel bien des nations ont déjà adhéré, « union du cœur et de la raison », comme a dit le président Lebrun, sorte de renouveau de l'Entente cordiale, va devenir la pierre angulaire de l'organisation de la concorde dans le monde.

A la conférence du désarmement, la précision de la doctrine française de la sécurité pour tous, l'effort déjà réalisé par nous législativement, ont mis en lumière la valeur réelle des thèses dissidentes, en même temps que notre sincérité évidente et finalement rapproché de nous l'Amérique...

Après cela, l'Allemagne reviendra-t-elle à plus de réflexions? Sortira-t-elle de l'impasse où elle semble encore s'engager?

Le docteur Chauveau a conclu que l'Allemagne « aura appris, du moins, que toutes les concessions que peut motiver généreusement la raison, sont et demeurent possibles ».

LOIR-ET-CHER. — L'adresse dont le texte suit, a été votée par l'assemblée départementale :

Le conseil général de Loir-et-Cher, réuni à l'occasion de sa deuxième session ordinaire de 1932, adresse à ses éminents compatriotes Camille Chautemps et Paul-Boncour l'expression de son affectueux dévouement et leur fait part de sa profonde et fière satisfaction de les voir collaborer tous deux à l'œuvre de progrès social, de réorganisation économique et de paix poursuivie avec le plus grand cœur et la plus haute autorité par le gouvernement républicain, présidé par M. Edouard Herriot à qui il adresse également l'expression respectueuse de son dévouement.

M. Edouard Herriot a remercié par le télégramme suivant :

Au nom de mes collègues, Camille Chautemps et Paul-Boncour, et en mon nom personnel, et de la part de tout le gouvernement, je remercie le conseil général de Loir-et-Cher pour l'adresse si cordiale qu'il veut bien nous faire parvenir. Nous ne négligerons rien pour réaliser malgré les difficultés de l'époque présente notre programme d'action républicaine et de paix.

EDOUARD HERRIOT.

M. Edouard Boudin a été élu président contre M. Pichery, qui occupait le siège depuis quatorze ans.

MANCHE. — Le conseil général a émis un vœu demandant aux pouvoirs publics de prendre les « mesures propres à stabiliser le commerce, à diminuer les charges qui écrasent le producteur et à rétablir un juste équilibre entre les classes de la société ».

Le conseil a demandé également qu'une juste concordance soit établie entre les prix de gros et les prix de détail de la viande de boucherie.

MEUSE. — Le conseil général s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de M. Jolly, doyen d'âge. M. Poincaré, son état de santé s'étant bien amélioré, comptait venir prendre part aux travaux de la session; mais il avait compté sans l'affectueuse vigilance de Mme Poincaré, qui l'en a détourné en raison de l'émotion qu'il aurait ressentie à se retrouver au milieu de tant de visages amis.

Par acclamation, il a été réélu président, de même que M. Loyseau du Boulay, premier vice-président; M. Pol Honnoré, préfet honoraire, a été élu second vice-président. A l'unanimité, le conseil général a adressé à M. Poincaré ses vœux de très prochain et définitif rétablissement; aux familles de MM. André Maginot et Emile Ogier, ancien ministre des régions libérées et ancien préfet de la Meuse, l'hommage de ses plus sincères et attristées condoléances; à M. Schleiter, député-maire de Verdun, récemment promu officier de la Légion d'honneur, ses chaleureuses félicitations, et à M. Alfred Hoër, artiste distingué, qui a offert au conseil général le portrait de M. André Maginot, ses bien vifs et sincères remerciements.

Puis il a voté les deux adresses ci-après :

Au président de la République :

Au lendemain de la venue dans la Meuse du président de la République et au moment où il témoigne par son séjour en Lorraine de sa fidélité à notre commune petite patrie, le conseil général adresse à M. le président Lebrun l'expression de sa confiance et de sa cordiale et respectueuse sympathie.

Au président du conseil :

Le conseil général de la Meuse adresse au président Edouard Herriot ses félicitations pour la fermeté couronnée de succès avec laquelle il a sauvegardé — lors des récentes négociations internationales — la sécurité de la France dans le but d'organiser et d'assurer la paix souhaitée par le pays et lui exprime toute sa confiance ainsi qu'au gouvernement qu'il préside.

M. Edouard Herriot a répondu à M. Loyseau du Boulay, vice-président :

Je remercie au nom du gouvernement et en mon nom le conseil général de la Meuse pour son adresse si bienveillante. Cette assemblée peut être assurée que rien ne sera négligé pour garantir la sécurité de notre pays dans une organisation générale de la paix.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections sénatoriales

ISÈRE. — Sur les quatre sénateurs sortants dans l'Isère, trois sont radicaux, MM. Léon Perrier, Joseph Vallier et Claude Rajon; un est socialiste, M. Joseph Brenier.

De gros efforts étaient faits pour présenter une liste des quatre sortants, dès le premier tour; mais cette solution se heurta à la décision socialiste d'avoir partout au premier tour une liste homogène.

De plus, une campagne assez vive est menée par certains éléments radicaux pour rajeunir les cadres et on envisage la possibilité d'admettre la liberté de candidature au premier tour, de façon à permettre au corps électoral de manifester ses préférences sans contrainte.

La fédération départementale du parti radical tiendra un congrès préparatoire, à Grenoble, le 28 août, à l'effet, assure-t-on, de désigner une liste de quatre noms.

Dimanche, un congrès d'arrondissement s'est tenu, à la Tour-du-Pin, pour choisir un candidat devant plus particulièrement représenter cet arrondissement. M. Rajon, sénateur sortant, a manifesté son intention d'être à nouveau candidat. Mais M. Robert Belmont, maire de Bourgoin, a déclaré poser sa candidature. Au vote, ce dernier a obtenu 132 voix et M. Rajon 16 voix.

M. Rajon a fait toutes réserves sur la façon dont le congrès avait été convoqué, alléguant que le canton de Bourgoin était représenté d'une manière démesurée, et que, d'autre part, la convocation ne portait pas la mention de désignation d'un candidat, mais simplement de la désignation des délégués au congrès départemental.

M. Rajon a fait connaître, de plus, qu'il convenait de tenir compte des désirs des électeurs sénatoriaux eux-mêmes et qu'une réunion de ces électeurs aurait lieu le 25 septembre, réunion à laquelle il assisterait.

ARMÉE

L'hygiène pendant les grandes chaleurs

Par une circulaire récente, le ministre de la guerre a attiré l'attention des commandants de régions sur la surveillance particulière de la troupe pendant les périodes de grandes chaleurs.

Il a rappelé les mesures de prophylaxie et d'hygiène indispensables en de semblables périodes, ainsi que les dispositions spéciales à prendre au cours des exercices, marches et manœuvres, qui ne doivent avoir lieu qu'aux heures favorables de la journée.

Les grandes manœuvres italiennes

Des comptes rendus et des articles de journaux relatifs aux manœuvres italiennes, il ressort que les caractéristiques de la journée d'hier ont été les suivantes :

Les éléments avancés rapides du parti rouge avaient pour mission de s'emparer de la ligne de hauteurs qui s'étend à l'est du Tibre et au nord de Pérouse. Il s'agit de la chaîne qui passe par Monte-Lovesco, Castiglione, Monte-Urbino et Monte-Salce.

Le gros du parti rouge avance plus lentement. La ligne des hauteurs en question, après les engagements partiels de petits éléments avancés du parti bleu, a été occupée par les rouges. Ceux-ci avaient mis à la disposition de leurs éléments avancés un groupe d'artillerie de 105 et trois groupes d'artillerie de campagne.

Pendant ce temps, le gros de l'armée bleue avait tenté la traversée du Tibre en six colonnes réparties entre Umbertide, au nord, et le pont Saint-Jean, au sud, à hauteur de Pérouse. La traversée du Tibre s'était effectuée à midi exactement.

Les deux partis ont donc progressé, mais il semble que l'effort le plus considérable a été fait par le parti rouge.

Le matin, toutefois, l'élan du parti rouge s'est ralenti. Certains éléments de ce parti avaient fait, dans la journée précédente, 35 kilomètres, en grande partie sous un soleil très ardent, et sans qu'il y ait eu de distribution de vivres, depuis la soirée du 20 août, jusqu'à 15 heures le lendemain.

Les journaux font l'éloge de la résistance des troupes, en particulier des réservistes et des chemises noires, ces dernières étant composées de volontaires de 18 à 50 ans. Le roi a suivi les opérations du haut de l'observatoire de Monte-Urbino. Il a également parcouru la zone des manœuvres, visité des postes de commandement ainsi que des troupes.

Le chef du gouvernement et le ministre ont suivi la marche du parti bleu et visité les autres secteurs des manœuvres. Le moral et l'état sanitaire des troupes sont excellents.

MARINE

Après la catastrophe du « Prométhée »

Le commandeur Quaglia, qui a apporté le concours de *l'Artiglio* et du *Rostro* à la marine française, lors de la catastrophe du *Prométhée*, a adressé à M. Georges Leygues la lettre suivante :

Monsieur le ministre,

Je m'excuse de n'avoir répondu jusqu'ici à votre flatteuse lettre du 8 courant, parce qu'elle est arrivée à Brest lorsque j'étais au large, à bord de l'*Artiglio*, et m'a rejoint ici, à Gênes, seulement aujourd'hui.

Veuillez me permettre de vous exprimer ma profonde reconnaissance pour les hautes récompenses que vous avez eu la bonté de me faire attribuer, ainsi qu'à mes collaborateurs, pour notre concours à une œuvre d'humanité. Je vous prie de vouloir être l'interprète auprès du gouvernement de la République des remerciements dévoués que j'exprime à mon nom et au nom de mes collaborateurs. Je vous suis particulièrement reconnaissant pour vos félicitations personnelles et pour celles de la marine française que vous avez ajoutées à votre lettre, et je vous prie, monsieur le ministre, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

GIOVANNI QUAGLIA.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Le volcan Acatenango, au Guatemala, a été en éruption violente, le 20 janvier 1932. Ses cendres ont été entraînées par le vent jusque sur la capitale de Salvador, située à 100 kilomètres du volcan.

M. A. Lacroix a donné des détails sur la composition minéralogique et chimique des cendres et des échantillons de lapilli recueillis au pied même du volcan. Ces documents viennent de lui être transmis par le ministère des affaires étrangères.

Il résulte de cette étude que ces matériaux sont de nature andésitique et qu'ils ont été émis par des phénomènes explosifs de caractère vulcanien.

M. A. Lacroix a parlé aussi de la lave émise par le volcan Boquéron près de San-Salvador, dont il a décrit antérieurement l'éruption désastreuse de 1917. Bien que la composition du magma soit voisine de celle du volcan précédent, il s'est agi là d'une éruption de caractère différent du point de vue dynamique — d'un épanchement de lave très fluide.

La séance, qui n'a duré que 5 minutes, a été levée après cette unique communication, faute d'orateurs inscrits à l'ordre du jour. Douze académiciens étaient présents ; ils avaient dû siéger dans la salle de l'Académie française, leur salle ordinaire étant entre les mains des plâtriers et des peintres.

ECHOS ET INFORMATIONS

La Laurence de « Jocelyn ». — Les recherches ont permis d'identifier, on le sait, la Laurence du *Jocelyn* de Lamartine, celle à qui au moment de sa mort, le poète fait dire :

... Je me repens de tout
De tout ce que mon cœur reproche à ma pensée.
.....
Je me repens de tout, non de l'avoir aimée!

Laurence, c'est Jacqueline-Marguerite Michon, fille de « Messire Jean-Baptiste Michon, seigneur de Pierreclos et autres lieux, et de dame Marguerite Bernoud de Rochetaillier », née le 16 décembre 1774 à Mâcon.

(Notons, en passant, que le nom de son père est parfois orthographié Pierreclau et celui de sa mère : Rochetaillir et Rochetailler.)

Ce fut au château de Pierreclos, aujourd'hui la propriété de M. Darnat, de Lyon, que Jocelyn — l'abbé Dumont, qui mourut curé de Bussières — connut Laurence, Mlle de Pierreclos, qu'on appela aussi, dans la famille, Mlle de Milly. A l'âge de 26 ans elle épousa le 30 prairial an VIII (juin 1800) André-Antoine Mougez, un rentier né à Lyon et y habitant qui était de beaucoup son aîné.

On ignorait jusqu'ici ce qu'était devenue, après son mariage, Mlle de Pierreclos. Le commandant Testot-Ferry, un des anciens présidents de l'académie de Mâcon, vient de le révéler au cours d'une des dernières réunions de cette compagnie : Mlle de Pierreclos, devenue Mme Mougez, mourut veuve et âgée de 74 ans, à la Côte-Saint-André (Isère) le 29 octobre 1848, chez M. Louis Rocher, un industriel qui avait épousé Mlle Sabine Reynold de Serezin, fille de la sœur de Mme Mougez.

On ne sait toujours rien, par contre, touchant le sort de l'enfant né des amours de Jocelyn et de Laurence. On suppose qu'il dut être placé, dès sa naissance, chez une paysanne d'une commune voisine de Pierreclos ou de Cenves et qu'il mourut en bas âge. Toutefois, les registres de l'état civil de ces localités n'ont fourni encore ni son acte de naissance ni celui de son décès.

Le drapeau de métal. — Lorsque les Allemands commencèrent le bombardement de Longwy, l'un des premiers buts visés fut le clocher de la vieille église qui arborait à son faîte un drapeau français en métal. Un obus frappa le vieux clocher sans l'abattre. Après la reddition de la place, le drapeau était toujours là et paraissait narguer les envahisseurs. Le général von Hausen donna l'ordre de le jeter bas. Mais la blessure infligée au clocher avait rendu son ascension dangereuse. Une pièce de 77 fut mise en batterie et on tira sur le drapeau. Deux obus le traversèrent mais ne le détachèrent pas de sa hampe. Et pendant quatre ans les Allemands supportèrent l'emblème, qui semblait dire : « La France est toujours là. »

Pendant la cérémonie de l'inauguration du monument de la Défense, dimanche, bien des gens regardaient avec émotion le drapeau et ses deux blessures.

Les frères siamois en chemin de fer. — Les services de contentieux des chemins de fer américains, à qui la crise donne sans doute des loisirs, discutent sur le point de savoir si des « frères siamois » peuvent voyager avec un seul ticket. Une sorte de plébiscite a même été organisé pour recueillir l'avis des compétences. Un seul ticket suffit, disent certains légistes, car ces jumeaux forment un être humain double, mais indivisible; là où l'un va l'autre doit aller; et quand l'un d'eux meurt, l'autre ne peut lui survivre. Il faut deux tickets, répliquent les défenseurs des finances ferroviaires, car ils peuvent posséder séparément des propriétés; un restaurateur ne voudrait pas les nourrir pour le prix d'un seul repas, ni un tailleur les vêtir pour le prix d'un seul habit. Il leur faut le même service que pour deux adultes: donc ils doivent prendre deux billets pour voyager.

Le vin gratuit. — Le syndicat d'initiative de Mayence vient d'instituer une curieuse propagande pour la consommation des vins du Rhin. Toutes les personnes qui visiteront en groupes la ville et les environs recevront désormais un bon qui leur donnera droit à un verre de vin dans un restaurant de Mayence ou dans une auberge de village. En même temps les guides qui accompagnent ces groupes de touristes appelleront leur attention sur les mérites des vins naturels et leur apprendront à distinguer les différents crus.

Cette propagande, qui vient d'être commencée, a, dit-on, déjà obtenu le plus vif succès.

Naissances

— M. Max Pierga et Mme, née Claude Vial, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Line, le 13 juillet, Bien-Hoa (Cochinchine).

Mariages

— On annonce le mariage de M. Georges Libkind, avec Mlle Hélène Libkind, qui a été célébré le 16 août dans la plus stricte intimité.

— Le mariage de M. A. Chotard, ancien élève de l'Ecole polytechnique, avec Mme Mangin, a été célébré dans la plus stricte intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nécrologie

— Les obsèques de *M. Franck Mennesson*, avocat à la cour, chevalier de la Légion d'honneur, fils de l'ancien bâtonnier, blessé mortellement dans un accident d'automobile, à l'âge de 51 ans, auront lieu jeudi 25 du courant, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (rue Brémontier), où l'on se réunira. Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons la mort de *M. Léon Arnoult*, décédé à Paris. Ses obsèques auront lieu mercredi 24 du courant, à 10 heures précises en l'église Saint-François-de-Sales (rue Brémontier), où l'on se réunira. Ni fleurs ni couronnes. De la part de Mme Léon Arnoult et des familles Gresland, Bignon et Lacarrière.

— Nous apprenons la mort de *Mme Paul A. Scrive*, née Arlette Morin, décédée le 15 août à Pyla-sur-Mer (Gironde), à l'âge de 25 ans. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Dieulefit (Drôme), dans la plus stricte intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part. Lou Bet Sou, Pyla-sur-Mer (Gironde), Réjaubert-Dieulefit (Drôme).

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mlle Madeleine Rose*, survenu le 17 août dernier. De la part des familles Rose, Bon et Gamburg.

Nouvelles diverses

— En raison du conseil de cabinet qui doit avoir lieu demain matin, à 10 heures, les audiences de M. Palmade, ministre du budget, sont reportées à l'après-midi. Pour la même raison, toutes les audiences ministérielles de demain matin sont annulées.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le marché des betteraves

A la suite de la baisse catastrophique sur le marché des blés un très grand nombre de cultivateurs craignant probablement de voir se renouveler sur tous les marchés des produits agricoles les mêmes événements se sont hâtés, au cours des dernières semaines, d'arrêter les prix du sucre correspondant à leur récolte de betteraves sur le 3 d'octobre.

La Confédération générale des planteurs de betteraves tient à mettre en garde tous les producteurs contre les campagnes qui tendent à compromettre la réussite du plan de stockage et de contingentement grâce auquel le marché français a pu depuis dix-huit mois être maintenu sain et éviter un désastre.

Ni la situation statistique actuelle, ni la situation de la consommation, ni les ensemencements de cette année, ni les perspectives de la récolte ne justifient un affolement quelconque.

ART ET CURIOSITÉ

L'Exposition d'Amsterdam

La clôture de l'exposition Rembrandt est définitivement fixée au dimanche 11 septembre, à 17 heures.

FEUILLETON DU Temps
DU 24 AOUT 1932

LA MUSIQUE

Plaidoirie pour le jazz

Au moment où l'on fait la part plus étroite au jazz et où il commence à sentir un peu son anachronisme, un défenseur fougueux, d'une sincérité touchante, mais d'une expérience tardive, se lève en sa faveur. Ce nous est une occasion de revenir avec quelque détail sur cette forme brutale et instinctive de la musique qui, hier encore, provoquait fureurs sensuelles et ravissements en quelque sorte mystiques.

Il y a trois ans, alors qu'on n'échappait qu'avec difficulté à sa contagion, nous avions essayé de définir le jazz en termes exacts. Comme nous l'avions laissé prévoir, il a légèrement perdu en vogue. Ses charmes paraissent assez usés. Dans la plupart de nos villes d'eaux, nous ne sommes plus mitraillés nuit et jour par les pétaradants orchestres noirs. Arrêtés dans leurs conquêtes et leurs débordements par la crise et le chômage, les virtuoses de couleur ont regagné en nombre leurs trépidantes cités natales. Ils n'ont pas changé, comme on nous en menaçait, le destin de la musique. Leurs exploits ne restent inscrits que dans les disques et ne paraissent avec insistance que dans les médiocres transmissions de nos stations d'émission radiophonique.

De tous côtés on nous assurait que le jazz laisserait des traces profondes dans le courant de l'inspiration lyrique. Comme le menuet ou la valse, si décriés à leurs débuts, s'étaient glissés par degrés dans les compositions musicales élevées, on croyait que les airs de jazz s'infiltreraient jusque dans nos partitions savantes. L'expression en avait mordu à vif sur nos mœurs publiques. Elle pouvait marquer sa place parmi les formes plus hautement consacrées. Des musiciens en renom, comme MM. Gabriel Pierné, Maurice Ravel, Strawinsky, Albert Roussel, Prokofieff et Darius Milhaud, ne s'étaient pas gênés pour l'introduire dans quelques-unes de leurs productions ingénieusement combinées. On en est demeuré à ces essais piquants. Les formules du jazz qui devaient ruiner, puis renouveler le répertoire, n'ont, en somme, pas pénétré bien avant dans notre art lyrique. Nous ne saurions nous en plaindre.

Mais comment ne pas observer l'influence exercée ces dernières années dans le grand public par le jazz ? Comment ne pas sentir l'esprit d'émancipation qu'il a fait souffler un peu partout sur les manifestations lyriques? Tout en faisant le départ du vrai et du faux, avouons que le jazz a ébranlé quelques-unes de nos notions, et que, s'il n'a pu, dans son incomplet, gagner les grades supérieurs, il a mis en circulation des ressources sonores nouvelles. Le coin de comédie de l'époque qu'il occupe, après avoir rempli toute l'imagination publique, mérite d'être examiné à nouveau, et sous son vrai jour.

Je vous ai signalé, en leur temps, les études significatives qu'ont publiées MM. Stephen Chauvet, Irving Schwerké, André Cœuroy et André Schaeffner sur le jazz. Actuellement encore, plusieurs revues, tant chez nous qu'à l'étranger, sont spécialement consacrées à l'analyse et à la glorification de cette musique des bas-fonds : en France, *Jazz, Tango, Dancing;* en Belgique, *Music;* en Hollande, *De Jazzwereld;* en Suisse, *Jazz;* en Angleterre, *Melody Maker* et *Rhythm;* en Amérique, *Metronome* et *Orchestra World;* en Allemagne, *Musik Echo*, etc.

D'autre part, un avocat belge connu pour ses tendances modernes, M. Robert Goffin, a fait paraître récemment *Aux frontières du jazz* (1), inventaire domestique des plus suggestifs des éléments fuyants du jazz. Dans ce livre, d'un style aussi frénétique qu'épineux, M. Robert Goffin semble lui-même s'abandonner à une sorte de jazz littéraire. Pour caractériser les vedettes noires, transplantées d'Amérique, et nous décrire leurs faits et gestes entraînants, il déforme, disloque et gonfle la langue française, invente des mots et torture la syntaxe. Est-ce voulu ? Je n'en jurerais pas. En tout cas, il y a là une curieuse transposition verbale du jazz. Jamais on n'a plaidé avec un vocabulaire mieux approprié à la cause soutenue.

M. Robert Goffin s'est donc fait le défenseur enflammé du jazz et de ses fervents. Dans sa subtile préface, M. Pierre Mac Orlan l'en a félicité avec autant d'ouverture que de détour. « Vous